



**GUIRY EN VEXIN**

## **Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept juin à 20h15,  
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel CATHALA, Maire

Présents : M Michel CATHALA - M Dominique FLAMENT - Mme Agnès BERNARD - M Dominique BERSIER – Mme Sophie MULLER – Mme Elisabeth LE BOUCHER - M Jean-Baptiste MATHON - M

Absents : M Gabriel de MONTFORT (pouvoir donné à Mme A. BERNARD) - M Timothée JAILLET (pouvoir donné à M D. FLAMENT) - M Nicolas de MAISTRE (pouvoir donné à Mme E. LE BOUCHER)

Secrétaire de séance : Mme L. BUSSO

### **Ordre du jour**

*1 - Lecture et approbation du compte rendu du 14 avril 2022*

*2 - Présentation du diagnostic de l'église*

*3 - Présentation des devis concernant les travaux du mur de l'ancien cimetière*

*4 - Terrain Conseil Départemental (derrière chez M Léonardy)*

*5 - Facture UMVO concernant « la livraison du site internet »*

*6 - Délibérations :*

- *Modification des statuts du Syndicat d'Electricité de Cergy*
- *Modalités de publicité des actes administratifs*
- *Projet de réalisation d'une unité de méthanisation au Perchay*

*7 - Décisions modificatives :*

- *Budget annexe : régularisation chapitre 020 (dépenses imprévues)*
- *Budget annexe : régularisation du chapitre 042/040 et prévoir 100 euros au chapitre 66 (imputation 66 111)*

*8 - Questions diverses.*

- *délégué suppléant CCVC*

### **1- Lecture et approbation du procès-verbal du 14 avril 2022**

Après lecture, le procès-verbal du 14 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

## **2- Présentation du diagnostic de l'église**

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal le rapport du diagnostic concernant l'église envoyé par l'architecte.

Une réunion est prévue avec l'architecte le 6 juillet afin d'expliquer le diagnostic.

Monsieur le Maire propose, si un nouveau chantier est à prévoir sur l'église, de faire les 4 contreforts (3 au niveau de la sacristie et un sur la petite façade chez M de Roquefeuil).

## **3- Présentation des devis concernant les travaux du mur de l'ancien cimetière**

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal les deux devis reçus pour refaire le mur de l'ancien cimetière.

Le 1er provient de la société Vexin Patrimoine et s'élève à 44364 € HT.

Le 2ème provient de la société ATC TP et s'élève à 38175 € HT.

Le maire informe qu'il faut refaire un dossier de subvention auprès du PNR. (les subventions sont calculées sur le total HT, soit :

- 50% si on refait le mur sans un programme de biodiversité
- 70% si programme de biodiversité).

Après concertation, l'ensemble du conseil municipal décide de confier les travaux du mur de l'ancien cimetière à la société ATC.

## **4- Terrain Conseil Départemental (parcelle 358 – derrière le terrain de M et Mme Léonardy**

Lors du précédent conseil municipal, Monsieur le Maire avait informé que la mairie avait demandé au Conseil Départemental si ils étaient bien propriétaires de la parcelle 358 (comme indiqué sur le PLU).

Après des recherches, le Conseil Départemental nous a informé ne posséder aucun document le confirmant.

Monsieur le Maire a pris conseil auprès d'un notaire, qui lui a dit qu'il fallait, pour que la mairie puisse récupérer le terrain, faire une recherche d'héritiers (coût environ 35000 €). La mairie souhaite faire, à cet emplacement, un local communal, pour faciliter le stockage du matériel communal.

## **5- Facture UMVO concernant « la livraison du site internet »**

Monsieur le Maire présente la facture au Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de dénoncer le prix de la livraison aux motifs suivants : aucune formation reçue par le personnel, aucune création de contenu faite par UMVO, pas MAJ de l'extension premium « divi », plug'in YOAST gratuit.....). Un courrier est réalisé dans ce sens et le Conseil Municipal refuse la convention engageant la mairie pour 4 ans (350 €/an).

## **6- Délibérations**

- Modification des statuts du Syndicat d'Electricité de Cergy  
Après présentation par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts.
- Modalités de publicité des actes administratifs  
Après présentation par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que la publicité des actes administratifs se fera par affichage et par publication papier.
- Projet de réalisation d'une unité méthaniseur au Perchay  
Après présentation par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal refuse à 9 voix sur 10 le projet de réalisation d'une unité de méthaniseur au Perchay.

## **7- Décisions modificatives**

Monsieur le Maire présente les modifications budgétaires à apporter sur les budgets :

### **BUDGET ANNEXE**

- Réduire le chap. 020 (dépenses imprévues) de 200 € et augmenter le chap. 21 (212 : agencement et aménagement terrains) de 200 €.
- Réduire le chap. 042 (66111 : intérêts réglés à l'échéance) de 100 € et augmenter le chap. 66 (66111 : intérêts réglés à l'échéance) de 100 €.

### **BUDGET COMMUNAL**

- Réduire le chap. 022 (dépenses imprévues) de 5918.19 € et augmenter le chap. 042 (681 : dot° amo. prov.) de 5918.19 €.
- Augmenter le chap. 23 (231 : immo. corp. en cours) de 5918.19 € et augmenter le chap. 040 (280412 : bâtiments et installations) de 5918.19 €.

## **8- Questions diverses**

- CCVC : suite à la démission de Monsieur le Maire et de Mme A. Bernard comme délégué titulaire à la CCVC, il revient à M D. Flament, le rôle de délégué titulaire.
- Suite à la démission de M JB Mathon, suivie de celle de M T. Jaillet, le rôle de délégué suppléant revient à M D. Bersier.
- City park : la mairie a vu 3 sociétés différentes et attend un dernier devis.
- Syndicat St Romain : Nouveau président.

Fin de séance à 22h0.

### **Délibérations prises au cours de cette séance :**

- D13-2022 : Modification des statuts du SMDEGTVO
- D14-2022 : Modalités de publicité des actes administratifs
- D15-2022 : Projet de réalisation d'une unité méthaniseur au Perchay
- D16-2022 : Amortissement obligatoire du compte 20412
- D17-2022 : Demande de subvention mur pierre cimetière et choix entreprise

**MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SIGNATURES**

**M Michel CATHALA**  
*Maire*

**Mme Agnès BERNARD**  
*Adjoint au maire*

**M Dominique FLAMENT**  
*Adjoint au maire*

**M Dominique BERSIER**  
*Membre*

**Mme Sophie MULLER**  
*Membre*

**M Gabriel de MONTFORT**  
*Membre*

**M Nicolas de MAISTRE**  
*Membre*

**M Jean-Baptiste MATHON**  
*Membre*

**M Timothée JAILLET**  
*Membre*

**M Elisabeth LE BOUCHER**  
*Membre*